

MAISON DE LA MER  
LOCATION

DEMANDE DE RÉSERVATION  
**ASSOCIATIONS COMMUNALES**

Apéritif, vin d'honneur  
(repas non autorisé)  
(heure de fin d'utilisation : 1h00 du matin)

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

N° de Tél : .....

Email : .....

Date de la location : .....

Horaires : .....

Objet : .....

Nombre de personnes : .....

 Les locations doivent se dérouler impérativement en respectant la tranquillité des voisins et s'achever au maximum à 1h00 du matin (rangement compris). Ainsi, à partir de 22h00, les sonorisations ou autres diffuseurs de musique seront éteints.

TARIFS DE LOCATION 2024

(délibérations du conseil municipal en date du 21 décembre 2023) :

OCCUPATION DE LA MAISON DE LA MER	Associations communales
Apéritif, vin d'honneur	Gratuit
Réunion	Gratuit
Cautions à la réservation	500,00 €
Cautions ménage	120,00 €
Clef électronique en cas de perte ou de détérioration	50,00 €

Documents à remettre en mairie pour valider votre demande :

- La présente demande signée,
- Un justificatif de domicile récent,
- Deux cautions d'un montant de 500,00 € et d'un montant de 120,00 €, (chèques, non encaissés, à déposer à la réservation, à établir à l'ordre du Trésor Public),
- Attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité.

Fait à

Le

Signature